
Direction générale de l'aviation civile

Rectificatif à la décision n° 206/ENAC/DG/2006 du 27 décembre 2006 modifiant la décision n° 109/ENAC/DG/2006 portant délégation de signature le directeur de l'Ecole nationale de l'aviation civile

NOR : EQUA0612379Z

Dans le *Bulletin officiel* n° 23 du 25 décembre 2006, pages 112 et 11 :

Au lieu de : « Décision n° 206/ENAC/DG/2006 du 27 décembre 2006 modifiant la décision n° 109/ENAC/DG/2006 portant délégation de signature Le directeur de l'Ecole nationale de l'aviation civile, »,

Lire : « Décision n° 206/ENAC/DG/2006 du 27 décembre 2006 modifiant la décision n° 109/ENAC/DG/2006 portant délégation de signature ».